

ÉDUCATION.S

en Hauts-de-France

**POUR UNE CO-ÉDUCATION
PERMANENTE ET GLOBALE**

**ÉLECTIONS RÉGIONALES
ET DÉPARTEMENTALES 2021**

ENJEUX et PROPOSITIONS

La crise sanitaire de 2020 a amplifié les difficultés et la précarité, notamment chez les jeunes, qui en sont les premières victimes, alors même qu'ils étaient déjà en difficultés dans de nombreux domaines.

« La crise actuelle révèle et creuse encore bien des inégalités à différents niveaux. Par nos actions et en complément de l'école, nous sommes prêts à relever le défi. Les centres de loisirs, les centres socioculturels, l'action culturelle, les centres et séjours de vacances, les classes transplantées, les actions de mobilités internationales, le volontariat dans l'accompagnement des jeunes, l'animation scientifique, la formation à l'animation, le sport pour tous et toutes, l'accompagnement à la scolarité, l'éducation à l'environnement, l'accompagnement des jeunes (projets, prévention...), les associations de quartier comme du milieu rural, peuvent et doivent y contribuer. Et aujourd'hui encore plus qu'hier, ces structures porteuses de sens, mais construites sur des modèles économiques fragiles, ont besoin de soutien¹. »

Contrairement à ce qui est encore parfois entendu, les jeunes, mineurs comme majeurs, sont très engagés mais à travers des formes et des espaces de moins en moins institutionnalisés. En défiance vis-à-vis des institutions politiques, ils s'en désintéressent toujours plus². Pourtant dans le même temps, ils aspirent à avoir un impact, à être entendus et à être mieux pris en compte dans les décisions qui les concernent, notamment les politiques publiques³.

L'évolution du contexte sociétal, la diversité des parcours des jeunes et l'ensemble des défis auxquels ils doivent désormais faire face, mettent en lumière un besoin de changement de paradigme en matière de politiques de jeunesse. La pluri-dimensionnalité des thématiques (emploi, mobilité, éducation, insertion, formation, logement...) nécessite un chef de filât régional sur ces questions⁴ ainsi qu'une approche globale et transversale conduisant à une politique de jeunesse avec l'ensemble des acteurs, dont les jeunes eux-mêmes⁵.

La démarche de l'éducation populaire reconnaît la capacité à chacune et chacun de s'exprimer, de débattre, de partager sa propre expertise dans le cadre d'un projet collectif inscrit dans un territoire donné.

Parce qu'elle irrigue la société, qu'elle facilite la citoyenneté et l'engagement dans la cité, l'éducation populaire est un réel atout pour mieux faire société. Elle s'inscrit dans un projet politique de justice sociale et d'émancipation. Sa capacité de recherche et d'innovation sociale en fait aussi un laboratoire utile à l'intérêt général⁶.

L'éducation populaire est une démarche à la fois politique et éducative, à la fois intellectuelle et pratique qui vise à interroger le monde, à l'analyser et le comprendre collectivement, enfants, adolescents et adultes, citoyens et citoyennes, et mieux se positionner pour agir ensemble et le transformer.

L'éducation populaire a cela d'intemporel et de moderne qu'elle est une interrogation et une action continues. C'est pourquoi dans cette période de crises, l'éducation populaire reste un besoin fondamental !

POUR UNE CO-ÉDUCATION PERMANENTE ET GLOBALE

Les missions liées aux politiques d'éducation populaire sont depuis peu rattachées au ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. Afin de développer une vision complète de l'enfant et du jeune au cours de leurs différents temps de vie au service d'un continuum éducatif, cette réforme a pour objectif de réunir l'ensemble des compétences du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et celles des territoires, jusqu'ici exercées dans deux réseaux distincts³⁶.

Les problématiques, notamment de vie scolaire et d'apprentissage, auxquelles les établissements sont confrontés, les incitent à rechercher des solutions innovantes qu'ils peuvent trouver dans l'éducation populaire. Les articulations possibles doivent être envisagées entre les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire pour inscrire dans la durée une formation citoyenne ambitieuse³⁷.

Enfin, le contexte de tension autour des différentes visions et interprétations de la citoyenneté et de la laïcité, interroge plus que jamais l'ensemble de la communauté éducative. Comment éduquer à la laïcité quand notre environnement parle de « laïcisme », de « laïcité radicale », de « laïcité ouverte » ? Comment éduquer à la citoyenneté quand les conceptions diffèrent entre morale, civisme, engagement, émancipation ?

NOUS DEMANDONS aux CANDIDAT·E·S et aux FUTURE·S ÉLU·E·S de :

Soutenir une éducation à la citoyenneté active et à la vie politique, à l'école et en dehors

- Favoriser une prise de parole dès le plus jeune âge à l'école et en dehors.
- Développer les lieux gérés par et pour les jeunes.
- Soutenir les pédagogies actives avec mises en situation concrètes³⁹.

Décloisonner, coopérer

- Elaborer un document cadre pluri annuel en Hauts de France entre la région, les départements, l'Etat et le CRAJEP pour une co-éducation entre établissements scolaires/associations JEP/parents d'élèves.
- Co-organiser des assises de la co-éducation en région.
- Soutenir les modes de subsistance des classes populaires au travers d'activités d'échanges notamment.

L'ÉDUCATION POPULAIRE...

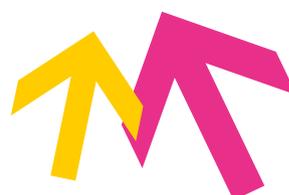
➔ Défend l'éducation permanente, autrement dit les temps de formation, initiale, professionnelle, continue, formelle et informelle, qui permettent à tou.te.s, à tout âge et durant toute sa vie, individuellement et collectivement, de mieux vivre ensemble, de comprendre, et d'agir dans et sur la société.

➔ Défend l'éducation nouvelle, qui permet la participation active des individus à leur propre formation. Le parcours de vie de chacun.e compte. Le droit au questionnement, à l'erreur, à l'échec, à l'oubli, à la reconstruction, est reconnu comme une étape de l'apprentissage, facteur de meilleure connaissance de soi, d'éveil, de compréhension, d'épanouissement, d'émancipation, source d'enseignements collectifs pour la coproduction de savoirs, plus facilement assimilés et essaimables. L'écoute active, la confiance, la coopération en sont les principes.

➔ Promeut une éducation globale, où l'ensemble des acteurs éducatifs, dont l'école en premier lieu, mais également le travailleurs sociaux, sont en coopération et en complémentarité sur les différents temps de l'enfant, avec une vision partagée de l'éducation et de la citoyenneté.

Les ACTEURS de L'ÉDUCATION POPULAIRE...

➔ Mettent en œuvre et accompagnent une éducation à la citoyenneté qui permet de lire la réalité sociale, de décrypter l'information, de lutter contre les discriminations, ainsi que de s'organiser individuellement et collectivement afin de prendre sa place dans son environnement et participer ainsi à sa transformation. Acteurs au quotidien de la laïcité, indissociable de la liberté d'expression, ils redisent que « les valeurs ne peuvent pas être inculquées au forceps. L'obéissance aveugle à des règles peut un temps faire illusion et laisser croire à un semblant de paix sociale, mais ne saurait le faire longtemps⁴⁰. »



Les associations membres du CRAJEP HdF

AFEV, AFOCAL, AROEVEN, CEMEA, CMJC, CONCORDIA, CULTURE ET LIBERTE, ECLAIREURS ET ECLAIREUSES DE FRANCE, FAEP, FCPE, FRANCAS, A.J LILLE, JPA, LEO LAGRANGE, LIANES COOPERATION, LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT, MRJC, LES PETITS DEBROUILLARDS, PLANETE SCIENCES, SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE, STAJ, TRAVAIL ET CULTURE, UFCV, UR CENTRES SOCIAUX, UR FAMILLES RURALES, UR FOYERS RURAUX, URHAJ, URPEP

Le réseau du CRAJEP HdF

POIDS FINANCIER DU RÉSEAU
DU CRAJEP HDF **430 MILLIONS €**

18000 SALARIÉS
35000 BÉNÉVOLES

1 MILLION D'ADHÉRENTS ET BÉNÉFICIAIRES
SOIT 17% DE LA POPULATION DES HAUTS-DE-FRANCE

781 COMMUNES TOUCHÉES PAR LES ACTIONS
SOIT 1 COMMUNE SUR 7 DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

Nos partenaires

Le CRAJEP HdF est membre du CNAJEP et soutien l'ensemble de [ses propositions « jeunesse et éducation populaire » 2021](#)

Le CRAJEP HdF est membre du Mouvement Associatif HdF et soutien l'ensemble de [ses propositions « vie associative » 2021](#)

Le CRAJEP HdF est aussi membre de la [Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire \(CRESS\) HdF](#) et de [l'Observatoire Régional de la Vie Associative \(ORVA\)](#)

Le CRAJEP HDF est soutenu par la DRAJES HdF, le Conseil Régional HDF et l'agence ERASMUS+



Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement et aux sports



Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire

Siège social: 11 rue Ernest Deconinck, 59800 LILLE

Siège administratif ESSpace, Parc de Beauvillé, 21 rue François Génin, 80000 AMIENS

06 95 68 94 28 | contact@crajep hdf.org | www.crajep hdf.org